



HAL
open science

Former à l'urbanisme par la recherche : l'expérience grenobloise de 1965 à 1975

Jennifer Buyck, Samuel Martin, Maryvonne Prevot, Fleur Romano

► To cite this version:

Jennifer Buyck, Samuel Martin, Maryvonne Prevot, Fleur Romano. Former à l'urbanisme par la recherche : l'expérience grenobloise de 1965 à 1975. Petites assises pédagogiques, Jun 2017, Grenoble, France. hal-01735456

HAL Id: hal-01735456

<https://hal.science/hal-01735456>

Submitted on 16 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Former à l'urbanisme par la recherche : l'expérience grenobloise de 1965 à 1975

Jennifer Buyck¹, Samuel Martin², Maryvonne Prévot³, Fleur Romano⁴

¹ Maîtresse de conférences en urbanisme, Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine, Université Grenoble Alpes, UMR PACTE, France, jennifer.buyck@univ-grenoble-alpes.fr

² Maître de conférences à la retraite, Institut d'Urbanisme de Grenoble, Université Grenoble Alpes, samuel.martin263@orange.fr

³ Maîtresse de conférences/HDR en Urbanisme, UFR de Géographie Aménagement, Université de Lille, TVES, prevot.maryvonne@neuf.fr

⁴ Etudiante en master mention recherche, Institut d'Urbanisme de Grenoble, Université Grenoble Alpes, romano.fleur@gmail.com

(par ordre alphabétique)

Alors que l'Institut d'Urbanisme de Grenoble (IUG, 1969-2017) vient tout juste de fusionner avec l'Institut de Géographie Alpine (IGA, 1907-2017), et ce après avoir été le témoin de la recomposition des universités locales, le moment semble opportun de revenir sur l'histoire de ce centre de formation et de recherche en urbanisme et aménagement. Depuis presque cinquante ans des urbanistes sont formés à Grenoble, et l'histoire de l'institution reste majoritairement à découvrir. En effet, rares sont les publications qui retracent cette histoire dans son entièreté et toute sa diversité, tant ce demi-siècle d'existence a été rythmé par des expériences pédagogiques variées et des projets de recherche divers. Lié à la fois à un contexte local spécifique mais emblématique aussi d'enjeux nationaux, cet institut s'est métamorphosé maintes fois : créations et disparitions de formations, changements d'appellation et de tutelle, évolution des partenariats et du rapport à la recherche... Quelles ont été les raisons de telles modifications ? Quels ont été les partis-pris en matière de recherche et d'enseignement ? Peut-on y lire l'essence d'une "école grenobloise" ? Commencés en septembre 2016, les travaux de collectage de documents, de traitements d'archives et d'entretiens apportent ici quelques premiers éléments de réponse tant sur les contextes de création, les hommes, les réseaux et les sources de financement initiaux que sur les principes, contenus et méthodes d'un apprentissage de l'urbanisme et de l'aménagement par la recherche-action. S'y esquisse une expérience pédagogique inaugurale, imaginée dès 1965, soit quatre années avant l'ouverture officielle de l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) de Grenoble.

1. Contextes d'émergence de l'UER d'urbanisation et aménagement de Grenoble

Un contexte national propice

Dans un article de mai 1969, le quotidien *Le Monde* revient sur la longue grève menée depuis janvier 1968 pour obtenir la création, à Paris, d'un institut d'urbanisme moderne qui prenne la succession de celui de la rue Michelet, créé en 1924. L'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris (IUUP) ne dispense alors que des cours du soir, de 18 à 22 heures, cinq jours par semaine, pour des étudiants déjà diplômés de deuxième cycle et le plus souvent engagés professionnellement. En cette même année 1969, qui voit la naissance de l'UER d'urbanisation et d'aménagement de Grenoble, sont aussi créés le département d'urbanisme du Centre universitaire expérimental de Vincennes, futur Institut français d'urbanisme (IFU), le Centre d'études scientifiques d'aménagement (CESA) de Tours et l'Institut d'aménagement régional (IAR) d'Aix-en-Provence. L'IUUP déménage alors place Dauphine à Paris et fait peau neuve.

Les grévistes avaient mis en avant la pluridisciplinarité sur laquelle reposait à leurs yeux l'urbanisme, la diversité des formations d'origine, les profils mêlés de praticiens et d'administrateurs et la nécessité de travailler en équipe. Après 1969 et le déménagement place Dauphine, les diplômés de l'IUUP ne portent plus que sur les propositions d'aménagement et les aspects politiques et sociaux de l'urbanisme. La discipline historique, déjà concurrencée par les autres sciences humaines telles que la géographie et la sociologie, disparaît des sujets de thèse de l'IUUP après 1969. En 1971, Robert de Caumont, son nouveau directeur, ancien sous-préfet et figure du Groupe d'action municipale (GAM) d'Hérouville Saint-Clair énumère, dans un éditorial de la revue *La vie urbaine*, les disciplines motrices de la recherche en urbanisme. L'histoire perçue comme classique, parcellaire et passéiste (Busquet & Carriou, 2005) n'y figure pas. L'urbanisme souhaité se veut désormais en prise directe avec la « réalité ».

Quelques mois avant l'article du *Monde*, la revue *Urbanisme* s'était fait l'écho des réflexions grenobloises, en publiant dans ses colonnes un article du directeur départemental de l'Équipement (DDE) de l'Isère Edouard Krau :

« (...) le processus de planification urbaine est continu, jamais achevé. Les décisions sectorielles prises à tout instant viennent modifier les données du problème et obligent à réfléchir et corriger les décisions antérieures... Cette notion de continuité a de multiples conséquences : d'une part elle conduit à traiter les agences (d'urbanisme), non plus comme un phénomène accidentel et passager, mais bien à les prendre au sérieux, à les organiser et normaliser ; d'autre part, elle nécessite la création d'instituts d'urbanisme, largement ouverts aux techniciens de toutes disciplines, qui auraient pour mission de former et de recycler ces derniers et de favoriser la recherche dans les différentes disciplines touchant à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire tout en restant en contact avec la réalité d'aujourd'hui ».

Son collègue, Jean Winghart¹, dans le même numéro, appuie cette première considération en affirmant :

« Forte de ce maintien de son expansion humaine à un rythme honorable, Grenoble, avec son environnement, continuera d'être un site d'expériences novatrices, une "ville-test" au sens de l'ouvrage de Dominique Dubreuilh, l'agence d'urbanisme de la région de Grenoble (AURG) ne manquera pas de s'y associer, qu'il s'agisse du projet d'un institut d'enseignement et de recherche sur l'urbanisation et l'aménagement, né des initiatives de la Ville, de l'Université et de la DATAR ou de la création d'une exposition permanente d'urbanisme ou de l'application pratique de l'informatique à la vie administrative et à la science de l'aménagement ».

L'initiative de créer une formation en urbanisme et aménagement, à Grenoble et ailleurs, est donc en phase avec le contexte politico-intellectuel et institutionnel national. L'exercice du pouvoir par les collectivités locales fait alors l'objet d'une littérature assez abondante émanant du Club Jean

2

3

Moulin ou encore du PSU de Michel Rocard³. Quant au contexte législatif citons, pour la seule année 1966, la création des premières communautés urbaines, des organismes régionaux d'étude d'aires métropolitaines (OREAM), des missions d'études des villes nouvelles ou encore de la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales (CAECI) par la Caisse des dépôts et consignations (CDC). L'aménagement du territoire comme l'aménagement urbain sont désormais des attributions des collectivités locales, que la loi doit articuler avec le développement économique qui reste une prérogative de l'Etat. La planification doit être le moyen d'assurer une concertation entre les collectivités, avec l'ébauche de l'intercommunalité. La Loi d'orientation foncière (LOF) de 1967 institue le principe de l'élaboration conjointe des nouveaux documents d'urbanisme réglementaires : le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU), à l'échelle des agglomérations de plus de 10 000 habitants, et le Plan d'occupation des sols (POS) à l'échelle communale. Pour autant, la condition concrète de toute décentralisation véritable, même limitée, et de traduction opérationnelle du couple prévision/concertation doivent résider dans l'existence d'un pouvoir expert, placé à la disposition des communes sous la forme de structures d'études et de conseil. C'est dans ce but qu'est créée l'agence d'urbanisme de Grenoble, en février 1966, municipale d'abord, puis intercommunale dès 1967. Elle accueille en son sein Gérard Blanc, membre du bureau fédéral du PSU de l'Isère, impliqué comme d'autres futurs enseignants et étudiants de l'UER dans la rénovation du quartier

4

insalubre de Très-Cloîtres⁴, mais aussi Georges Videcocq, ancien militant de l'UNEF et de la

¹ Décédé le 24 octobre 2016, cet X-Ponts (promotion 1953) avait d'abord été affecté au Service ordinaire des Ponts et Chaussées (SOPC) du Rhône avant d'être lui aussi nommé à la tête du Groupe d'études et de programmation (GEP) de la DDE d'Isère en 1966. A ce titre, il va aussi prendre la tête de l'agence d'urbanisme de la région de Grenoble (AURG). Cf. supra.

² *Les citoyens au pouvoir, 12 régions, 2000 communes*, Paris, Le Seuil, 1968

³ *Décoloniser la province*, Rapport proposé par le Comité d'initiative aux délibérations des colloques sur la vie régionale en France, 1966, 143p.

⁴ Un quartier qui sera aussi l'objet des recherches du Groupe d'études urbaines et de recherche sociologique (le GETUR) de Grenoble avec notamment René Ballain, Alain Jeantet et Claude Jacquier.

MNEF engagé dans les études économiques sur la Villeneuve de Grenoble-Echirolles avec l'architecte Pierre Sicard, ancien de l'UNEF lui-aussi, ou encore Gérard Delbard, sociologue de formation et homme-clé de la relation municipalité-agence.

Un lieu privilégié pour des militants et professionnels d'origine chrétienne

Comprendre les ressorts de la création de l'UER d'urbanisation et d'aménagement de Grenoble nécessite de replonger dans une socio-histoire du Parti socialiste unifié (PSU) (Prévot, 2013) en terme de structure-réseau. Alliée notamment à celle de l'Association pour l'éducation locale et sociale (ADELS) (Prévot, 2017) et des Groupes d'action municipale (GAM) (Morin, 2003), la socio-histoire du PSU doit être croisée avec celle des organismes d'études, de conseil et de planification des territoires, à l'image des agences d'urbanisme (Prévot, 2008). Le rôle joué par des membres majeurs du PSU - à commencer par Jean Verlhac (1923-1995), adjoint à l'urbanisme de Grenoble et membre la direction nationale du PSU de 1960 à 1973 - dans la création desdits organismes et des premières formations professionnelles en aménagement est un indicateur de première importance des orientations fortes défendues par le PSU et qui sont à la base d'expérimentations concrètes de la part de ses militants placés à divers postes de responsabilité. La plupart des hommes que nous allons mentionner possèdent certains traits caractéristiques communs. Tous sont ainsi de véritables « passeurs d'idées », aux appartenances multiples, investis dans des réseaux, nationaux – au cœur de l'appareil d'Etat compris – et locaux, dont il faut aussi souligner, pour nombre d'entre eux – dont Verlhac – les origines chrétiennes (Prévot, 2012, 2015). Allié à l'ADELS et aux GAM, c'est la technicisation locale du politique que défend au fond le PSU, avec la nécessaire éducation des populations à la rationalité des aménageurs. L'ouvrage de Roger Beaunez et de la centralienne Lorraine Chenot, *Villes et citoyens. Méthodes d'enquêtes pour la connaissance*

5

et l'aménagement d'une ville, publié en 1969, en est la parfaite illustration. Prenant précisément appui sur des travaux de la première agence d'urbanisme de province – la SORETUR – créée à Rouen en 1963 et dont le premier directeur, Bernard Archer – centralien lui-même – comptera au nombre des enseignants ponctuels de l'UER de Grenoble, cet ouvrage est proche dans la démarche intellectuelle et pratique du *Manuel d'enquête urbaine* du père dominicain Joseph Lebret, figure fondatrice d'*Economie & Humanisme*. Cette filiation entre les deux ouvrages témoigne de ce que l'expertise et la recherche de compétences sont au cœur de la plasticité de leurs dispositifs militants. Influencer le débat national et local par des actions de formation et d'information des élus locaux, plaider pour la création de périmètres d'action pertinents et des territoires fonctionnels, gouvernés démocratiquement à la bonne échelle, outiller intellectuellement et techniquement les collectivités

⁵Ouvrage publié dans la collection « Pouvoir local » aux Éditions ouvrières, issues de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC)

locales pour les acculturer aux problématiques de l'aménagement et de l'urbanisme: telles sont les ambitions des responsables du PSU et de leurs alliés.

2. La création de l'UER : des hommes, des réseaux et des financements

Une initiative de la Ville de Grenoble couplée à l'agence d'urbanisme

Un homme -Jean Verlhac - est à la manœuvre dès 1965, qui mobilise ses réseaux. En 1965, en effet, l'alliance GAM/PSU/SFIO a remporté la mairie de Grenoble. Arrivé un an auparavant, en qualité de professeur d'histoire nommé au lycée Champollion, Verlhac est un militant chevronné. Passé par les Jeunes chrétiens combattants (JCC), il était devenu l'officier de liaison général Descours, l'un des chefs de l'armée secrète et rédacteur en chef du journal *Aux armes*, dont le directeur n'était autre que Jean-Marie Domenach⁶. C'est son frère, l'énarque Claude Domenach, en charge de la préparation à l'ENA à l'IEP de Grenoble, qui va être l'un « passeurs »/facilitateurs dans la création de l'UER d'urbanisation et d'aménagement.

En 1947 Verlhac adhère à l'Union des chrétiens progressistes (UCP) créée par des partisans d'une alliance entre chrétiens et communistes. Il est alors rédacteur du bimensuel *La Quinzaine* et fréquente Max Stern, fondateur du Bureau d'études et de réalisations urbaines (BERU) en 1957 (Prévot, 2015). Nombre des enseignants à temps plein (Louis Couvreur), ou plus ponctuels (Bernard Archer, Maurice Ducreux, Alain Medam, Anatole Kopp) mais aussi certains des thésards de l'UER (Jean-François Augoyard), seront préalablement passés par le BERU. Véritable « structure-passoire », le BERU a aussi vu aussi transiter par ses rangs certains des fondateurs de l'Atelier d'Urbanisme et d'aménagement (AUA) et de la Coopérative d'études foncières (COPEF) (Prévot, 2015). Or Verlhac s'est rapidement adjoint les compétences des architectes Pierre Sicard, nous l'avons vu, mais aussi de Maurice Blanc, délégué à l'urbanisme. Tous deux sont précisément abonnés à la revue *Forum*, éditée par l'AUA, qui promeut la pluridisciplinarité en matière d'urbanisme et l'autonomie des communes par rapport à l'Etat. C'est par leur intermédiaire que Verlhac rencontre Jacques Allégret, fondateur de l'AUA et de la COPEF à laquelle il confie une mission de préfiguration de l'agence d'urbanisme. Quatre personnes à plein temps, payés par la COPEF sont ainsi détachées: Jean-François Parent, Michel Steinbach, Anne Dottelonde (sociologue) et une économiste. Viennent rapidement s'y ajouter des techniciens locaux : l'économiste (UNEF et PSU) Georges Videcocq, l'architecte Giacometti qui travaillait déjà à la Ville, trois sociologues (Rolland, Toulotte, Delbard) et un ingénieur voirie. Tous comptent au

⁶ Jean-Marie Domenach prend ensuite la tête, en 1957, de la revue *Esprit*, fondée par Emmanuel Mounier, à l'héritage chrétien revendiqué.

nombre des 12 présents aux réunions préparatoires à l'ouverture de l'UER urbanisation-aménagement de Grenoble.

Au printemps 1968, les discussions s'engagent dans les locaux de la mairie où l'AURG était hébergée, bientôt relayée par l'Université, dans le cadre de la loi Faure. Le recteur Niveau- tuteur des universités- crée le 12 mars 1969 une commission, présidée par Jean Winghart, chargée de réfléchir à la préfiguration de l'UER, sur la base d'un projet élaboré par l'AURG. Entre mars et octobre 1969, elle va jouer un rôle central dans la création de l'UER. Animée par des fonctionnaires de l'Équipement, elle va solliciter plusieurs responsables de formations universitaires en formulant des demandes d'appui pédagogique et/ou de soutien au projet. Sont d'emblée identifiés comme partenaires : l'AURG, le Centre de recherche sur le politique, l'administration et le territoire

⁷
(CERAT) , l'école d'architecture, l'Institut de mathématique appliquée aux sciences sociales, l'IEP de Grenoble et sa préparation à l'ENA. Outre ces structures, d'autres organismes sont mentionnés tels l'OREAM-Lyon, l'Université de Besançon, l'IUUP de Robert de Caumont, l'Institut de gestion et d'économie rurale, hébergé par le CEMAGREF et le ministère de l'Agriculture et représenté par Jacques Frappat.

Des financements et des hommes

Le recteur Niveau commence par solliciter une subvention auprès d'Albin Chalandon, ministre de l'Équipement, qui lui répond favorablement le 18 avril 1969. Notons qu'à cette date, Max Stern est au cabinet du ministre. Il n'est pas impossible que l'appui du ministre en ait été facilité. Claude Domenach, administrateur civil à la Direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme (DAFU) jusqu'en 1968 et son arrivée à l'IEP de Grenoble, y retourne en juillet 1969 afin d'assister à une réunion de la au cours de laquelle sont examinées en détail les aides que peut espérer l'UER en voie de constitution. Trois types d'aides sont tour à tour exposés. Le premier est une aide provisoire en personnel d'enseignement. Le second, promis par Albin Chalandon, est une aide inscrite au budget de 1970 sous deux formes : une aide exceptionnelle, pour le démarrage, qui sera pérennisée par la suite pour le fonctionnement normal. Enfin, une aide à la recherche puisque : « l'UER est une unité de troisième cycle d'études et de recherche et que la recherche fait partie intégrante de son activité ». Pour ce faire, la DAFU dit vouloir financer un premier programme de recherche commun à l'AURG et à l'UER ainsi qu'éventuellement aux autres instituts de l'agglomération (CERAT, IREP) intéressés. Effectivement mis en œuvre sous une forme appelée « contrat commun », ce

⁷Créé en 1963 par Jean-Louis Quermone dans le cadre de l'IEP de Grenoble, cf. Centre de recherche : le CERAT de Grenoble in *Politix* Année 1989 Vol 2/6 pp. 80-83

programme de recherche donne lieu à une publication intitulée : *Contradictions, structures et pouvoirs dans l'urbain*⁸.

A chacune de ces trois aides est associé un protagoniste majeur des débuts de l'UER d'urbanisation et d'aménagement. Le nom de Christian Lacroix apparaît en lien avec l'aide provisoire promise en termes de personnel enseignant. Ce centralien est alors contractuel au Service technique central de l'aménagement et de l'urbanisme (STCAU). Créé en décembre 1967 dans la foulée de la LOF, le STCAU a pour rôle de préparer les nombreux textes et outils de mise en œuvre de la LOF, d'élaborer une doctrine concernant les nouveaux outils de planification (SDAU, POS) et de porter la bonne parole – via des *missi dominici* – au sein des GEP des DDE et/ou des agences d'urbanisme (Saunier, 2005). Dirigé par l'X-Ponts Georges Pébereau, le STCAU entend incarner, à la fois l'administration de mission et la mainmise des ingénieurs des Ponts sur l'aménagement. Pourtant, ces derniers s'adjoignent les services de toute une série de contractuels issus des sciences sociales en plein développement (sociologues, économistes, géographes, démographes), introduisant par là-même le « vers dans le fruit ». En mai 1968, le STCAU conçu comme une « machine de guerre » de l'administration de mission devient ainsi le talon d'Achille du Ministère : les grèves et les assemblées générales se multiplient qui posent la question de l'engagement à la fois citoyen et professionnel de ces ingénieurs, sociologues et autres économistes devenus très critiques à l'endroit de leur hiérarchie. Le STCAU disparaît des organigrammes en 1972 (Verdès-Leroux, 1972) mais pas certaines des postures critiques qui l'ont traversé et qui vont trouver à s'incarner dans d'autres expériences, en province notamment, dont l'UER de Grenoble fait incontestablement partie. Christian Lacroix compte en effet au nombre de ces contractuels en désaccord profond et désireux de servir en province l'intérêt général. Le sociologue Michel Marié, passé par le BERU ou encore l'X-Ponts Jacques Dreyfus, tous deux passés par le STCAU prodigueront le fruit de leurs expériences et réflexions, qui lors des séminaires de l'UER⁹, qui en qualité de professeur associé. Avec Christian Lacroix, l'UER de Grenoble devient la caisse de résonance de l'évolution des problématiques, des méthodologies et des approches de l'aménagement et de l'urbanisme. Officiellement Lacroix est affecté à la DDE de l'Isère. Dans les faits, il devient enseignant à plein temps à l'UER, payé par le STCAU. Il assume officieusement les fonctions de directeur entre 1969 et 1973; la direction officielle étant dévolue à l'élu Jean Verlhac.

Un second protagoniste-clé du lancement de l'aventure est aussi lié aux moyens dégagés pour préfigurer et lancer l'UER, à savoir un contrat passé entre l'AUA et la DATAR en 1969. C'est l'AUA qui détache Jean-François Parent à Grenoble, d'abord pour créer l'agence d'urbanisme, via

⁸ *Contradictions, structures et pouvoirs dans l'urbain*, Paris, Ministère de l'équipement et du logement, 1972.

⁹ cf. supra

la COPEF, puis pour animer l'UER. Ce contrat donne aussi lieu à la rédaction d'un « rapport sur la formation d'aménageurs et d'urbanistes », rédigé par Jean-François Parent. Né en 1930, cet ingénieur de formation spécialisé dans l'électricité et les installations industrielles, s'est inscrit aux cours du soir du CNAM en constructions civiles puis a entamé, à partir de 1962, une thèse de troisième cycle à l'IUUP, dont il sort major. Parallèlement il a suivi le séminaire d'urbanisme des Beaux-Arts, dans l'atelier de Robert Auzelle et André Gutton. Passé par l'ORGECO¹⁰, il crée brièvement sa propre structure d'études – l'ACTUA – avant de devenir coopérateur au sein de l'AUA. Un temps maître de conférences à l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées (ENPC), entre 1966 et 1968, il compte parmi ses étudiants Jean-Jacques Chapoutot qu'il fait venir à l'UER dès son arrivée en 1969.

3. Principes, contenus et méthodes d'une formation par la recherche

L'urbanisation comme objet d'étude, d'action et de recherche

« L'urbanisme n'est pas un corps de connaissance mais une manière de comprendre et d'agir sur un phénomène : l'urbanisation¹¹ ». Tel est le principe à partir duquel s'articule la toute nouvelle formation de l'UER Urbanisation-Aménagement et s'organise un programme pédagogique dans lequel pluridisciplinarité, recherche et complexité des situations constituent les fondements. En effet, constat est dressé, avec les récentes créations d'organismes d'études et leur fonctionnement de « l'insuffisance de la préparation des membres de ces équipes et leur inadaptation à un véritable travail en équipe pluridisciplinaire¹² ». De la même manière, « une carence de recherches théoriques (méthodologiques ou conceptuelles) apparaît et rend souvent difficile les choix pour l'action¹³ ». Et ce à un moment où la complexité des situations interroge :

« Les élus, les représentants de la population, les fonctionnaires et quelquefois les praticiens mêmes qui ont la responsabilité de l'aménagement n'ont pu, en général, appréhender le phénomène d'urbanisation dans toutes ces composantes et ont rarement la possibilité de tirer expérience des difficultés rencontrées¹⁴ ».

La formation qui ouvre ses portes le 27 octobre 1969 propose donc une mise en situation professionnelle dans des conditions les plus proches possibles du travail réel des études urbaines. C'est à dire en équipe pluridisciplinaire, pour une appréhension globale de la complexité et de la continuité du moindre problème d'aménagement, « et non plus de composition analytique par

10 L'ORGECO, fondé par Henri Viala est, est une structure d'études inscrite au registre du commerce le 6 avril 1961 et liée au PCF et à ses élus, tout comme le BERIM, constitué en 1948 par Raymond Aubrac.

11 UER « Urbanisation - Aménagement », *Principes, contenu et méthode de la formation de 3ème cycle*, Académie de Grenoble, Université des Sciences Sociales, 31 octobre 1969, p. 1

12 *Ibid.*

13 *Ibid.*

14 *Ibid.*

discipline, puis synthèse¹⁵ ». L'approfondissement de données théoriques et conceptuelles n'est pas pour autant laissé pour compte. Il est même étroitement lié à cette mise en situation professionnelle. Dans ce cadre professionnalisant, la confrontation des travaux réalisés est permanente :

« non une critique de travaux terminée, mais une élaboration conjointe, sinon continue, d'éléments de travaux communs entre étudiants et élus, fonctionnaires ou praticiens participants à une formation de "recyclage"¹⁶ ».

Contrairement aux autres formations en urbanisme¹⁷, l'UER de Grenoble se focalise sur la formation de 3^{ème} cycle : « La reconnaissance de la formation est normalement le doctorat de 3^{ème} cycle qui, ici, ne saurait être décerné, dans la majorité des cas, que pour des travaux collectifs¹⁸ ».

D'une durée de deux ans, cette formation de sensibilisation et d'approfondissement théorique accueille des étudiant-e-s, originaires de disciplines différentes (droit, sciences, lettre, économie, architecture, ingénierie, etc.). Ils ont au préalable acquis un niveau de connaissances de 2^{ème} cycle (licence, maîtrise ou diplôme d'ingénieur) ou sont d'ores et déjà inscrits dans le monde professionnel (praticiens d'agences d'urbanisme, des DDA, DDE, des municipalités, etc.). Un cycle « court » ou dit de « recyclage » est aménagé, à destination des élu-e-s, des associations et groupements d'éducation populaire, des agent-e-s économiques, des fonctionnaires et des personnels des sociétés d'aménagement. En fait, il y a autant de « schémas d'insertion avec le cycle normal qu'il y a de groupes avec des problèmes spécifiques »¹⁹. Le cycle « normal » et le cycle « court » sont organisés simultanément afin que les acteurs de l'urbanisation – que l'on retrouve dans le cycle « court » – puissent saisir comment leurs problèmes particuliers s'insèrent dans la problématique générale, tout en permettant aux étudiant-e-s du cycle « long » : « de mieux saisir les problématiques particulières »²⁰.

La formation en elle-même, qu'elle soit « courte » ou « longue », est donc, nous y reviendrons, une formation par la recherche mais dont la finalité n'est pas nécessairement la recherche. Les liens entre action et recherche sont ici clairement affirmés. D'un côté, « les praticiens formés par l'enseignement supérieur ayant dû constater que leurs connaissances étaient difficilement utilisables pour l'étude et la mise en oeuvre des actions d'aménagement alors, que vivant ces difficultés, ils se sentent aptes à définir les orientations de la recherche²¹ ». Et, de l'autre, « les chercheurs (...) qui

15 *Ibid.*

16 UER « Urbanisation - Aménagement », *Principes, contenu et méthode de la formation de 3ème cycle*, Académie de Grenoble, Université des Sciences Sociales, 31 octobre 1969, p. 2

17 Notamment celles de Tours, Aix et Paris.

18 UER « Urbanisation - Aménagement », *Principes, contenu et méthode de la formation de 3ème cycle*, Académie de Grenoble, Université des Sciences Sociales, 31 octobre 1969, p. 11

19 UER « Urbanisation - Aménagement », *Principes, contenu et méthode de la formation de 3ème cycle*, Académie de Grenoble, Université des Sciences Sociales, 31 octobre 1969, p. 9

20 UER « Urbanisation - Aménagement », *Principes, contenu et méthode de la formation de 3ème cycle*, Académie de Grenoble, Université des Sciences Sociales, 31 octobre 1969, p. 3

21 UER « Urbanisation - Aménagement », *Principes, contenu et méthode de la formation de 3ème cycle*, Académie de Grenoble, Université des Sciences Sociales, 31 octobre 1969, p. 2

ont besoin d'un approfondissement tant au niveau comparaison avec les recherches étrangères que conceptualisation des problèmes spécifiques de l'aménagement en France²² ».

A l'UER on revendique donc une recherche très orientée par les besoins, diffusée auprès des praticiens et en confrontation permanente avec les réalités quotidiennes et les opinions des responsables politiques, administratifs et des usager-ère-s – . La recherche et l'action se retrouvent en ceci qu'elles se fondent ici toutes deux « par un contact avec le "vécu" de l'urbanisation²³ ». Les étudiant-e-s sont donc confrontés à :

« une série d'études de cas "réels", d'ampleur et de complexité croissante, cherchant à faire percevoir la multiplicité des acteurs, l'enchevêtrement de leurs motivations, la continuité de toute création urbaine sans accumulation d'analyses, recherche de synthèse ou critique par rapport à un "urbanisme de référence"²⁴ ».

A ce titre, la conceptualisation ne peut être un *a priori* de la recherche. Les concepts n'émergent pas non plus directement « des catégories d'études urbaines (sociologie urbaine, économie urbaine, ...) mais sur des problèmes de l'urbanisation (pouvoir urbain, mise en modèles, information, ...)»²⁵ ».

L'amphithéâtre urbain, la ville comme méthode

La première semaine de rentrée est consacrée à l'élaboration, avec les étudiant-e-s, du programme de l'année. Contenus, objectifs et déroulement sont alors conjointement débattus. Aucun cours, au sens classique du terme, n'est proposé à l'UER Urbanisation de Grenoble :

« L'enseignement nécessaire des connaissances de base suppose qu'elles aient été formulées d'une manière pluridisciplinaire autour d'un phénomène et non d'une discipline. D'où l'absence de cours même complémentaires de sociologie urbaine, d'économie urbaine, etc. et leur remplacement par les séminaires²⁶ ».

Bien que représentatif d'une époque, ce parti-pris a fait coulé beaucoup d'encre. Par exemple, invité à réagir au projet d'UER, Jean Sarrot-Reynaud du Laboratoire de Géologie Alpine et de l'Institut Dolomieu – Département des sciences de la Terre de la faculté des sciences de Grenoble – souhaite que soit privilégié l'effort personnel des étudiants pour former « des chefs de file et non pas des lampistes²⁷ ». En conséquence, il demande à ce que soit enseigné des fondements de base, thématiques. Malgré ces discours réfractaires, essentiellement extérieurs à l'UER, le déroulement de la scolarité sur deux ans se fait bien sans cours mais aussi « sans examens, unités de valeur ou

22 *Ibid.*

23 *Ibid.*

24 *Ibid.*

25 UER « Urbanisation - Aménagement », *Principes, contenu et méthode de la formation de 3ème cycle*, Académie de Grenoble, Université des Sciences Sociales, 31 octobre 1969, p. 3.

26 *Ibid.*

27 Courrier rédigé le 23 avril 1969 à l'attention du directeur départemental de l'Équipement de l'Isère Edouard Krau et transmise en copie à Bordes, Delbard, Parent, Videcoq (AUAG).

autres systèmes²⁸ ». Les étudiants qui ne participent pas à tous les autres formes de travaux imaginés s'excluent alors d'eux mêmes.

Les études de cas, qui se substituent aux cours, ont pour objectif de « faire percevoir la complexité, l'enchevêtrement et la continuité des problèmes d'aménagement à différentes échelles de réalisations (locale, d'agglomération, régionale, ...) et dans les différents "espaces" (social, politique, économique, géographique)²⁹ ». Les étudiant-e-s réunis en petites équipes pluridisciplinaires (5-6 spécialistes de formation différente) travaillent sur un problème d'aménagement réel durant trois semaines environ. Ils oeuvrent à une histoire du problème en lien étroit avec les acteurs concernés. Chaque semaine, une confrontation inter-équipe est proposée, notamment à partir des difficultés méthodologiques rencontrées et des similitudes entre équipes. Durant l'année, les étudiant-e-s travaillent successivement sur plusieurs études de cas aux échelles et aux espaces différents. Idéalement, une rotation des membres de l'équipe est prévue afin de s'habituer au travail interdisciplinaire et d'obliger une rotation du "leadership". Ces études de cas sont l'occasion d'une sensibilisation au domaine de l'urbain et à ses problèmes théoriques et idéologiques : « il ne s'agit ni d'élaborer un contre-projet, ni de faire une monographie descriptive³⁰ ». A titre d'exemple, voici les sujets proposés lors de la toute première série d'études de cas : le problème commercial de Carrefour (Videcoq), les problèmes fonciers de la rénovation de la Mutualité (Lacroix), l'environnement de la Maison de la Culture (Giacometti-espace), transport et circulation de la voie 27 (Parent), l'implantation universitaire récente (Domenach), le quartier Saint-Laurent (Delbard) et le logement des travailleurs du bâtiment (Roland). Le même procédé est aussi déployé pour l'analyse de documents. C'est un travail en équipe qui s'étale sur un semestre et où la rencontre des « auteurs » du document (ouvrage, politique, documents d'urbanisme) est à organiser et à inscrire au planning collectif de la formation.

En plus des études de cas, il y a les séminaires dont l'ambition est l'« acquisition commune à tous les étudiants des bases théoriques et conceptuelles nécessaires à l'abord des problèmes d'aménagement³¹ ». Les thèmes de séminaire ne sont pas prédéterminés par les enseignant-e-s mais sont issus des difficultés ou des inquiétudes révélées par les études de cas. Ces séminaires sont préparés par les étudiant-e-s eux-mêmes. Une équipe d'étudiant-e-s est ainsi responsable d'un ou plusieurs séminaires et avec l'aide des enseignant-e-s, elle dépouille la documentation connue sur le

28 UER « Urbanisation - Aménagement », *Principes, contenu et méthode de la formation de 3ème cycle*, Académie de Grenoble, Université des Sciences Sociales, 31 octobre 1969, p. 11.

29 UER « Urbanisation - Aménagement », *Principes, contenu et méthode de la formation de 3ème cycle*, Académie de Grenoble, Université des Sciences Sociales, 31 octobre 1969, p. 4.

30 *Ibid.*

31 UER « Urbanisation - Aménagement », *Principes, contenu et méthode de la formation de 3ème cycle*, Académie de Grenoble, Université des Sciences Sociales, 31 octobre 1969, p. 6

sujet et va à la rencontre des spécialistes de la question. L'équipe prépare ensuite des documents et une ou plusieurs séances pour toutes les équipes. A ces séances de travail participent certaines personnalités extérieures à l'UER, dont les travaux et les responsabilités peuvent éclairer les débats. Les séminaires sont peu nombreux car dans leur préparation des semaines durant réside l'essentiel de leur intérêt. Chaque année, une équipe aborde entre trois et quatre thèmes, une vingtaine de thèmes par an sont donc collectivement débattue³².

D'autre part, la formation est un lieu privilégié pour répondre à des commandes issues du monde professionnel. Des commandes qui s'étendent de la recherche fondamentale à la recherche appliquée telle qu'elle est menée pour les différents ministères (Prévot, 2015), par les bureaux d'études ou organismes d'aménagement. :

« Il apparaît comme nécessaire à la fois pour les enseignants et les étudiants de mener à l'UER des travaux de recherche et d'études correspondant à des programmes lancés par les divers organismes s'occupant d'aménagement³³ ».

A l'heure actuelle, nous avons essentiellement trouvé la trace de l'insertion de l'UER dans le monde de la recherche contractuelle. Mais l'idée d'élaborer des projets d'aménagement au sein de l'UER n'était pas totalement exclue. Nous avons trouvé parmi les différentes version d'avant-projets de l'UER consultés un certain nombre de propositions en faveur du portage de projet d'aménagement. Dans ce cas, le département de formation était à chaque fois baptisé Institut d'urbanisme et non UER Urbanisation. En tout état de cause, « le besoin d'insertion dans le processus vivant des études urbaines est ressenti comme indispensable tant du point de vue méthodologique qu'au point de vue connaissance des résultats³⁴ ».

4. Une formation expérimentale qui interroge discipline et pédagogie

L'urbain du savoir, dialectiques à l'oeuvre

La lecture des différents proto-projets de formation nous apprend qu'avant de se nommer UER Urbanisation-Aménagement, beaucoup d'autres noms ont été évoqués. Derrière chacun de ces noms on découvre un projet singulier. Il y a celui nommé « Institut National Interdisciplinaire d'Enseignement et de Recherche sur l'Urbanisation et l'Aménagement », et ceux qui s'appellent « UER d'urbanisme et d'aménagement » ou, de manière anticipée, « Institut d'urbanisme ». Ce qui se joue derrière tous ces noms, c'est notamment une question disciplinaire. Dans le cas des intitulés s'appuyant sur la notion d'urbanisation – ce qui est le cas de l'UER au moment de sa création –, c'est

32 A titre d'exemple sont abordés : pouvoir urbain, élaboration des programmes d'équipements, techniques de programmation, modèles, formes nouvelles, ...

33 UER « Urbanisation - Aménagement », *Principes, contenu et méthode de la formation de 3ème cycle*, Académie de Grenoble, Université des Sciences Sociales, 31 octobre 1969, p. 11

34 *Ibid.*

la connaissance du phénomène urbain qui est centrale. Et, lorsque c'est urbanisme qui est mobilisé, c'est la maîtrise de l'action sur le phénomène urbain qui est mise en avant. Il serait pour autant caricatural d'opposer ces deux visions car cette dialectique est en définitive constitutive de l'enseignement et de la recherche urbaine. D'autre part, ces différents noms d'unité de formation témoignent aussi de rapports particuliers à la pédagogie et au monde professionnel. Le projet d'UER s'oppose à celui d'Institut, car l'UER « ne peut être assimilé à une "super grande école"³⁵ ». Ainsi, l'UER a-t-elle pour ambition de « ne pas favoriser la formation d'une nouvelle "caste" ou d'un nouveau "corps" d'aménageurs dont les intérêts sont plus axés sur la promotion à l'intérieur du corps que sur les services à rendre³⁶ ». L'autre intérêt qu'entrevoit la Mission économique régionale en 1969 à l'appellation UER est qu'elle ne réduit pas « le recrutement à un recrutement "au non choix" de candidats sur mesure³⁷ ». Enfin, en novembre 1968 – soit un an avant l'ouverture de l'UER – les débats sont encore vifs sur l'offre de formation à proposer. Certains militent pour la création d'un Institut d'urbanisme, principalement fondé sur une formation de deuxième cycle. On y retrouverait des cours, des « matières spécifiques de "l'espace" et des techniques ayant trait à son aménagement³⁸ ». En d'autres termes, l'Institut d'Urbanisme tel que nous le connaissons aujourd'hui – c'est à dire 50 ans plus tard – est déjà en gestation alors même que l'UER – cet « amphithéâtre ouvert à quatre vents³⁹ » n'a pas encore accueilli ces premiers étudiant-e-s.

Un autre proto-projet ou contre-projet mérite qu'on s'y attarde. Il s'agit bien là d'une formation de 3^{ème} cycle mais où la « pédagogie progressive et dynamique⁴⁰ » s'accompagne d'une formation complémentaire « de type classique » dans les différents domaines concernés. Dans ce cas, il est alors proposé que la formation soit évaluée par un rapport collectif pluridisciplinaire sur le sujet qui a fait l'objet d'une étude, ainsi que sur un rapport concernant une discipline (rapport individuel ou à deux ou trois). Cette alternative montre bien que là encore, les partis pris pédagogiques sont divers, complexes, subtils et qu'il est serait bien difficile et hasardeux de les opposer frontalement.

L'urbain de l'action, didactiques à l'oeuvre

Les rapports entre les personnes investies dans ce projet d'UER sont eux aussi très intéressants à observer. Les dichotomies conventionnelles entre enseignant-e-s et étudiant-e-s, enseignant-e-s et personnels administratifs, monde universitaire et professionnel sont quelque peu bousculées et la frontière entre enseignant-e-s et étudiant-e-s bien poreuse. Non seulement « les enseignants sont

35 Mission économique régionale, *Note au sujet de l'U.E.R. d'urbanisme et d'aménagement*, 1968, p. 12.

36 *Ibid.*

37 *Ibid.*

38 Auteur inconnu, « ENSEIGNEMENT : URBANISME », *Notes de l'agence d'urbanisme*, rédigées le 26.11.1968, p.1

39 Expression employée par Samuel Martin <https://iug.univ-grenoble-alpes.fr/menu-principal/iug/historique/histoire-et-memoires-de-l-iug-43433.kjsp>

40 Compte rendu rédigé par Bordes J.P (AUAG), « Note au sujet de l'U.E.R. d'urbanisme et d'aménagement, 20 mars 1969, p.8

tous en contact avec les étudiants⁴¹ » mais surtout, l'équipe d'enseignants chercheurs participe directement aux travaux, « et au même niveau de travail que les étudiants⁴² ». Ce qui a pour corolaire la participation des enseignant-e-s aux séminaires de leurs collègues. Autant dire que les débats sont vifs et animés! Notons au passage que ce système de proximité et de travail coopératif est rendu possible par le généreux taux d'encadrement. On compte en 1969 35 étudiant-e-s pour 6 enseignant-e-s permanent-e-s et 4 à temps partiel. D'autre part, le statut d'enseignant est lui même très ouvert :

« Les enseignants ne pourront être permanents. Une limitation de 3 ans pourrait être une hypothèse. Les enseignants pourront avoir une origine double : universitaires-professionnels, élus ou usagers. Les enseignants seront en même temps des chercheurs et réciproquement. La recherche collective est un moyen d'enseignement⁴³ ».

Lors de la création de l'UER, le personnel administratif est lui aussi présent dans l'amphithéâtre. Par exemple, la bibliothécaire y prend note des thèmes, des documents et des ouvrages cités, afin de construire collectivement et au fil de l'eau la politique d'acquisition de la nouvelle bibliothèque⁴⁴. La bibliothécaire est aussi dans ce cadre force de proposition et d'interrogation. Enfin, la frontière entre monde universitaire et monde professionnel est pour sa part assez difficile à distinguer. A ce titre, le statut de l'AUAG est emblématique :

« En résumé l'Agence jouerait à la fois un rôle de support d'enseignement et de catalyse des études et des contacts où l'éventail complet des spécialistes qui la composent apporterait un concours intéressant, tant pour l'organisation des cours ou séminaires de l'Institut que pour l'établissement des programmes d'études et le choix des sujets de recherche⁴⁵ ».

La question des objets d'étude à proprement parler est aussi fondamentale. Là, il semble que des pans entiers des territoires habités aient été oubliés. Le monde rural est le "grand oublié" de l'UER lors de sa création. Pourtant, en 1968, Jacques Frappat de l'Institut de Gestion et d'Economie Rurale et Emile Leynaud – directeur des services des aménagements et d'Etudes Economiques du Ministère de l'Agriculture – demandaient déjà à ce que la compréhension du phénomène d'urbanisation soit la plus large possible afin d'inclure les problématiques rurales dans le projet d'UER. Visiblement l'internationalisation de la formation était peut-être plus à l'ordre du jour que l'implication dans les thématiques du monde rural.

41 UER « Urbanisation - Aménagement », *Principes, contenu et méthode de la formation de 3ème cycle*, Académie de Grenoble, Université des Sciences Sociales, 31 octobre 1969, p. 11

42 UER « Urbanisation - Aménagement », *Principes, contenu et méthode de la formation de 3ème cycle*, Académie de Grenoble, Université des Sciences Sociales, 31 octobre 1969, p. 8

43 Auteur inconnu, « Projet de création à Grenoble d'un Institut National Interdisciplinaire d'Enseignement et de Recherche sur l'Urbanisation et l'Aménagement », 1969 p. 11

44 La bibliothèque est abordée dès le démarrage, « Chapoutot prépare une liste d'environ 250 livres relevés dans les différents listes que nous possédons et diffuse cette liste à l'équipe UER pour que chacun souligne ce qui lui semble intéressant (et y ajoute ce qu'il voudrait y voir figurer) ». Parent J-F., « Compte rendu réunion du lundi 13 octobre 1969 », Grenoble, U.E.R Aménagement-Urbanisation, 16 octobre 1969, p. 4

45 Bordes J-P., « Complément à la note sur le projet de création à Grenoble d'un Institut National pluridisciplinaire d'enseignement et de recherche sur l'Urbanisme et l'Aménagement », Grenoble, AUAG, 1968, p. 3

Enfin, entre urbaniste-généraliste et urbaniste-spécialiste se joue aussi une dialectique structurante. A partir du tronc commun, les intérêts des étudiants divergent à l'images des débouchés offerts aux urbanistes :

« La réponse "urbaniste-généraliste" ou "urbaniste-spécialiste" n'est pas univoque, pas plus que la demande du "marché". Des besoins certains existent d'homme de synthèse (si ce n'est d'une synthèse conceptuelle tout au moins d'une synthèse dans l'action...) tout comme des besoins de spécialistes possesseurs d'une technique approfondie existent, et encore des besoins de réflexions idéologiques... Il n'est donc pas dans l'intention de l'UER de ne former qu'une espèce ou une autre "d'urbanistes" mais bien de laisser – à partir d'un langage et d'une connaissance commune acquise en un an – les personnalités s'épanouir dans leur propre sens⁴⁶ ».

Certains donc s'orienteront vers « une acquisition plus poussée d'une pratique opérationnelle avec l'élaboration en équipe de projets d'aménagement⁴⁷ », alors que d'autres rechercheront « la signification de phénomènes⁴⁸ ». D'autres, enfin, poursuivront « l'approfondissement d'une technique avec confrontation de leur conception sur des projets réels⁴⁹ ». On pressent alors que la pierre angulaire de la formation délivrée à l'UER réside dans les liens « créés par la confrontation permanente, sinon continue, des projets des uns, des réflexions des autres, (et) des méthodes des troisièmes⁵⁰ ».

Conclusion

Ces premiers dépouillements d'archives, dont les résultats ont été présentés ici, nous amènent à souligner deux aspects essentiels. Tout d'abord, la naissance et les premiers temps d'existence de l'UER sont profondément ancrés, à la fois dans un contexte politique national et local mais aussi - et les montages et sources de financement imaginés en témoignent - dans un moment particulier d'apogée (finissante) de la recherche urbaine contractuelle (1958-1975), pendant lequel se sont mis en place, non sans une certaine opacité parfois, des dispositifs visant à organiser la coopération entre chercheurs - contractuels ou pas - techniciens des bureaux et autres structures d'études et administrateurs/planificateurs. L'UER de Grenoble incarne d'emblée un de ces *espaces hybrides* qui permettaient à différents monde de coopérer.

Ensuite, soulignons la modernité et l'actualité des questionnements et des ambitions didactiques, pédagogiques et professionnelles qui sous-tendent les différents proto-projets et prennent corps dans les premiers dispositifs d'apprentissage des diverses facettes des métiers et des usages de l'urbanisme par différentes catégories d'acteurs concernés. En ce sens, l'UER semble bien avoir été un précurseur à (re)découvrir.

46 UER « Urbanisation - Aménagement », *Principes, contenu et méthode de la formation de 3ème cycle*, Académie de Grenoble, Université des Sciences Sociales, 31 octobre 1969, p. 8

47 *Ibid.*

48 *Ibid.*

49 *Ibid.*

50 *Ibid.*

Sources et bibliographie

- Archives de l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, de l'Université des Sciences Sociales, de la Ville de Grenoble, Fonds Jean-François Parent.
- AMBROSINO C., NOVARINA G., « L'indépassable « laboratoire grenoblois » ? », *Métropolitiques*, 2 mars 2015. URL : <http://www.metropolitiques.eu/L-indepassable-laboratoire.html>
- AUGOYARD J-F., MEDAM A., PESSIN A., TORGUE H., *L'urbain à l'action. L'urbain du savoir à Grenoble*, Grenoble, UER Aménagement et urbanisation, 1975, 284 p.
- BIAU V., TAPIE G., *La fabrication de la ville : métiers et organisations*, Marseille, Éditions Parenthèses, 2009, 217 p.
- BUSQUET G., CARRIOU C., COUDROY DE LILLE L., *Un ancien Institut... Une histoire de l'Institut d'urbanisme de Paris*, Créteil, Institut d'urbanisme-Ville de Créteil, 2005, 35 p.
- DELBARDE B., GATTEFOSSE R. P., LACROIX C., PARENT J. F., SOULAGE M. F., *L'adolescence d'un nouveau pouvoir communal, Grenoble : 1965-1976*, Grenoble, Université des Sciences sociales, UER Urbanisation-Aménagement, 1979, 415 p.
- DUBREUIL D., *Grenoble, ville test*, Paris, Le Seuil, 1968, 188 p.
- DUCROS P., FRAPPAT P., LALANDE F., RIZZARDO R., *Action municipale, innovation politique et décentralisation : les années Dubedout à Grenoble*, Grenoble, La Pensée sauvage, 1998, 299 p.
- FRAPPAT P., *Grenoble, le mythe blessé*, Paris, Alain Moreau, 1979, 542 p.
- FRAPPAT P., *Hubert Dubedout, une pensée en action : Ecrits et discours*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2016, 354 p.
- JOLY J., « Aspects de la politique urbaine à Grenoble », *Revue de géographie alpine*, N°70, 1982, pp. 7-30
- JOLY J., *Formes urbaines et pouvoir local. Le cas de Grenoble des années 60 et 70*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1995, 230 p.
- JOLY J., PARENT J-F., *Grenoble de 1965 à 1983. Paysages et politique de la ville*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1988, 194 p.
- LE VOT S., « Quand la ville fait peau neuve : les années grenobloises de l'AUA », in COHEN J-L et GROSSMAN V., *Une architecture de l'engagement : l'AUA (1960-1985)*, Paris, Cité de l'architecture et du patrimoine, 2015, pp. 178-190.
- MOTTE A., *The Environment in planning education / recueil de textes par*, Grenoble, Institut d'Urbanisme, 1988, pag. mult.
- MORIN, G., "Les GAM et l'autogestion", in GEORGI, F. (dir) *L'autogestion, la dernière utopie?*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003, pp. 309-322.
- PREVOT M., « La naissance de l'Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale (ADELS) en 1959 : une histoire ou des histoires ? », *Histoire@Politique*, 2017/1 (n° 31), p. 121-139. DOI : 10.3917/hp.031.0121. URL : <http://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2017-1-page-121.htm>
- PREVOT M., *Catholicisme social et urbanisme, Maurice Ducreux (1924-1985) et la fabrique de la Cité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, 314 p.
- PREVOT M., « Décoloniser la province : le PSU et les collectivités locales dans les années 1960 et 1970 », in *Le parti socialiste unifié ; histoire et postérité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, pp. 131-141.
- PREVOT M., "Les militants d'origine chrétienne dans la fabrique de la Ville, des années 1960 à nos jours : un objet pertinent?", *L'Information géographique*, n°76, mars 2012, pp. 11-27.
- PREVOT M., et alii, « Les agences d'urbanisme : perspectives de recherche et premiers résultats autour d'un nouvel objet », in *Métropoles* n°3 (<http://metropoles.revues.org>), p.1-26
- Revue *Urbanisme*, « Région grenobloise : prévision et action concertée », n°107, 1968.
- Revue *Urbanisme*, « Enseignement de l'urbanisme », n°142, 1974.

SAUNIER, F., *L'aménagement de la Basse Seine de 1940 à 1977. Un territoire d'expériences*, thèse d'histoire de l'art sous la direction de Danièle Voldman, Paris 1, 2005.

VERDÈS-LEROUX J., « Le STCAU : des candidats aménageurs dans une organisation en quête de finalité », Action concertée de recherche urbaine, Paris, Ministère de l'équipement, Paris, 1972.